



STAGE DE FORMATION SYNDICALE
« Direction d'école et loi Rilhac :
tous concernés »

jeudi 13 mars 2025
de 9h à 16h

**Pilotage pédagogique, management : le tournant de la loi Rilhac :
quelles conséquences pour tous, directeur et adjoints ? Où en est-on?**

Au programme :

- Missions et statut des directeurs : du décret de 89 à l'application de la loi Rilhac : quelle transformation du métier ?
- Evaluations d'écoles, évaluations nationales
- NEFLE, pHare, Adages, pilotage... multiplication des tâches et des responsabilités
- Formation, liste d'aptitude, évaluation
- Échanges sur les situations vécues dans les écoles
- L'action syndicale

**Lieu : Maison des syndicats, 3ème étage
474, allée Henri II de Montmorency, Montpellier**

**INSCRIPTION : snudi.fo34@gmail.com Téléphone / SMS > 06.64.62.70.20
Le document à adresser à votre IEN vous sera envoyé par mail dès votre inscription.**

inscription avant le 13 février!

Vous avez le droit à 12 jours de formation syndicale par an

**ouvert à tous, syndiqués et non syndiqués
J'utilise mes droits : je m'inscris !**



**SNUDI
FO 34**

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH,
Contractuels de l'Education Nationale**